

Promotion canopée

par Françoise Fromonot

Publié dans le mensuel *d'Architectures* © en septembre 2007.

Le quartier des Halles à Paris fait encore l'actualité. Fin 2004, le maire avait attribué la mission de rénovation du site à David Mangin. Outre l'étude du futur jardin et la mise aux normes des sous-sols, celui-ci devait préparer le concours d'architecture pour la couverture du Forum, prévue dans son principe avec un vaste toit carré large comme le jardin : le Carreau. Lauréats de cette nouvelle phase, Patrick Berger et Jacques Anziutti remodèlent le plat Carreau en souple Canopée. Que voir dans cette évolution, sinon un nouvel avatar du déni de la réalité urbaine par le recours à l'alibi du végétal ?

Une feuille géante en suspension, « forme à l'équilibre » : ainsi se présente cette Canopée, qui couvrira l'ancien Forum des Halles dans la perspective du jardin et servira d'emblème à la rénovation du quartier. L'enjeu de ce nouvel épisode d'une histoire déjà lourde était de taille pour la Ville. Il fallait effacer l'impression d'indécision, l'accusation de passéisme et les relents de controverse consécutifs à l'étude de définition urbaine, jugée en 2004 au profit de David Mangin. Pour ce second concours (international, d'architecture et « sur esquisse »), la publicité et les moyens étaient au rendez-vous. Un jury conséquent, relevé d'architectes étrangers prestigieux ; 10 concurrents, chacun payé 200 000 euros pour rendre 10 panneaux de format A0 (soit, au total, 84 mètres linéaires), une maquette et un video-clip... L'exposition du tout au pavillon de l'Arsenal pendant les deux mois d'été aura été le clou de cette vaste opération de relations publiques.

Faux problèmes

De quoi s'agissait-il ? D'intervenir sur un quadrilatère de 17 000 m², autour et au-dessus de la fosse du Forum, avec un double but : augmenter les commerces sur rue tout en intégrant les équipements publics délogés par la démolition des bâtiments obsolètes (les « parapluies » de Willerval) ; manifester le renouveau des Halles avec un geste architectural qui mette la capitale française sur la même carte que Bilbao. Le cahier des charges demandait de résoudre une série d'équations plutôt acrobatiques : inscrire la construction « dans un périmètre de la taille d'un îlot urbain » en gardant « l'image d'un ensemble exceptionnel, non assimilable à un îlot bâti » ; s'autoriser un fractionnement de l'édifice tout en « maintenant son apparence de lieu unitaire » ; signifier l'accès au « monde souterrain » sans se préoccuper du système de transports en commun, scellé sous la place basse ; renforcer la perception du jardin depuis les sous-sols tout en masquant leur seule ouverture vers l'air libre ; ne pas dépasser en hauteur la frondaison des arbres du jardin sur dalle dont le projet Mangin promet pourtant de relancer la croissance, et caser dans ce volume bas, contraint par les servitudes de la mégastructure enterrée, la totalité du programme... La nature des éléments ajoutés – des équipements de quartier, un « café expérimental du XXI^e siècle », un « office du tourisme pour enfants »... – et la composition du jury confirmaient l'intention toute parisienne et locale du futur bâtiment : ni la Région, ni la RATP, ni le STIF (le Syndicat des Transports d'Île

de France), ni même Espace Expansion (la filiale du groupe immobilier Unibail propriétaire du centre commercial jusqu'en 2055) n'étaient invités à le juger.

Pièces rapportées

Le projet d'architecture pouvait-il transcender la faiblesse du projet urbain et racheter son déni du principal problème des Halles, le manque de relations réelles entre la ville historique de surface et la ville concédée des sous-sols, avec ses infrastructures ? La réponse étant dans la question, il serait vain de commenter les qualités relatives des diverses propositions. Sans grand-chose à résoudre, sinon les maux créés par le résultat de la consultation précédente, elles étaient d'abord vouées à se distinguer par leur style. Parmi les neuf perdants, certains affichent des intentions généreuses, critiques parfois, servies par des dessins précis. Mais au final, les projets s'identifient surtout aux référents architecturaux qu'ils mobilisent pour signifier leur discours et répondre à l'impératif de créativité formelle inscrit dans le concours. Au fil des perspectives, on repère la voûte pincée de la galerie de Calatrava à Toronto (Mimram), les sols ondulatoires de Koolhaas pour le palais des congrès d'Agadir (Du Besset-Lyon), le prisme sur pattes coniques du musée de Hadid à Wolfsburg (Ferrier), la bactérie cyclopéenne du Kunsthaus de Peter Cook à Graz, la résille de MVRDV pour la Philharmonie de Paris et même l'escalier de Beaubourg (Périphériques), un module de la maille de Jussieu (Maupin-Poitevin), le glaçon dans un verre du centre de conférence de Fuksas à Rome (Fuksas), les structures triangulaires du pavillon Serpentine de Ito à Londres (Ito), les « roues » des récents musées de Mansilla & Tunon (Mansilla & Tunon) et même... le « toit dans un jardin » de Mangin pour les Halles (Chemetov). Délibérées ou inconscientes, et sans doute inévitables, ces citations accusaient le statut de pièce rapportée du futur bâtiment et le condamnaient au déjà-vu, alors qu'on recherchait la sensation.

Rhétorique de l'enchantement

Berger & Anziutti ont recouru à un procédé autre pour accommoder la même impuissance. Un rendu évanescent, des plans et coupes définis au minimum, un texte qui délaisse l'explication pour l'incantation... tout atteste leur refus d'exprimer leur projet comme un bâtiment pour accréditer l'illusion qu'il échappe à l'architecture. Avec beaucoup d'habileté, ils ont déplacé leur réponse vers le domaine subjectif du merveilleux. Leur toiture se veut une « feuille », métaphore certes assez usée mais cantonnée ici à une analogie assez littérale pour garantir son pouvoir de communication magique. Tout simplement portée par une volute figurant son pétiole, cette feuille émane du sous-sol par la principale trémie d'escalators, se déploie en flottant sur le Forum et se fond dans la « canopée » des arbres du jardin. Pour témoigner de ce prodige, les techniques des Beaux-Arts ont repris du service, assistées à merveille par celles du numérique. Sur tous les dessins, le même lavis vert-jaune vaut pour le construit et pour le végétal. Points porteurs et partitions sont sciemment escamotés pour simuler la fluidité, d'autres éléments pleins réduits à un contour pour affecter la transparence. La suggestion doit emporter la conviction. Canopée : la connotation écologique de son nom garantit à elle seule l'excellence environnementale de son dispositif, épargnant aux architectes la peine d'en concevoir les preuves. Puisque cette forme végétale puise ses origines à l'enchantement de la Nature, par-delà les conflits humains, elle apaisera les tensions du lieu. Grâce à elle, les Parisiens renoueront avec la vertu des temps primitifs (« un abri à la

dimension du site ») et le quartier avec son histoire (« la simplicité du principe développé par les anciennes toitures des Halles »). Puisque son atavisme la porte au dédain de l'effort inutile, sa géométrie rejoindra son économie. Ses nervures ondoyantes découpent sous le volume couvert des compartiments tout prêts pour les activités, séparés par des canaux pour les flux piétons. « L'énergie naturelle et l'énergie urbaine donnent lieu aux mêmes tracés, il y a une unité ».

Une feuille dans un jardin

L'artifice est d'autant plus efficace que Berger & Anziutti, à la différence de la plupart des autres concurrents, respectent les principes du Carreau de Mangin. Ils en reconduisent l'« intention urbaine » (un couvercle bas qui prolonge le jardin en fond de perspective) et reprennent à leur compte sa « composition » : une quasi-symétrie axiale depuis la Bourse de Commerce, matérialisée au sol par une passerelle qui franchit la fosse du Forum pour agraffer le jardin à la rue Lescot. Ils couvrent eux aussi l'emprise prescrite avec une surface d'un seul tenant, en « verre autonettoyant » vert comme le jardin (Mangin faisait de même avec du cuivre oxydé). L'expression ton sur ton des deux éléments, qui les apparente, mais surtout l'extension de la prairie jusqu'en bas du Forum et l'omission des volumes présents sous la toiture, modelée comme un paysage, peuvent faire croire que le site n'est pas *vraiment* construit, mais que les rues et le jardin des Halles viennent se glisser sous une vaste aile protectrice, une sorte de topographie en lévitation. Cette illusion, implicite au « Toit dans un jardin », avait déjà gagné à ce projet nombre de soutiens, y compris celui de l'association de quartier la plus virulente. Elle parvient une nouvelle fois à déguiser en intention « douce » un geste grandiloquent. Si on ajoute que les courbes du nouveau toit, en rappelant les galbes organiques des *blobs*, s'inscrivent cette fois dans le vocabulaire contemporain si prisé des élus parisiens, on comprend que la proposition l'ait emporté. Quant aux centaines de milliers de voyageurs qui croisent au quotidien dans la gare par plus de vingt mètres de fond sur leur trajet entre deux banlieues, ils se consoleront avec un symbole : leur réseau de transports régional Transilien a déjà pour logo une feuille verte.

L'avenir d'une illusion

Quel sera l'aspect final de la Canopée ? Car son architecture apparaît pour l'instant moins définie que celle du Carreau de 2004. Les parapluies de Willerval, qu'on s'apprête à raser vingt-cinq ans après leur livraison, avaient été vendus par leur concepteur pour d'élégantes girolles. À quoi ressemblera la palme de Berger & Anziutti lorsque sera concrétisée sa réalité technique – ossature et piliers dépendants de la structure sous-jacente, cloisonnements, gaines, systèmes de désenfumage imposés par la présence de la gare souterraine ? Comment sa réalisation sera-t-elle financée ? Son coût est estimé, paraît-il, à 120 millions d'euros. Or sous la pression des associations, les surfaces commerciales supplémentaires prévues dans l'ex-Carreau ont été réduites, et avec elles l'éventualité d'un financement partiel de la nouvelle construction par Espace Expansion – un argument avancé à l'issue de la première consultation pour justifier le choix de l'équipe qui avait sa faveur.

La gestion du suivi des opérations reste elle aussi en suspens. En toute logique, elle aurait dû échoir à la SEM Paris Centre, en charge du quartier depuis 1971, qui avait organisé l'étude de définition de 2004. Est-ce parce que sa notation technique des quatre

propositions pour cette phase ne plaçait pas en tête celle qui devait gagner ? Sa marginalisation puis son démantèlement par la Ville ont laissé depuis plus de deux ans l'ensemble du projet sans véritable pilote. Les marchés d'assistance à maîtrise d'ouvrage passés à grands frais pour compenser ce déficit n'ont pas empêché le glissement du calendrier des études. Plusieurs d'entre eux ont été annulés cet été par le Tribunal administratif pour vice de procédure, ce qui menace de remettre en cause la récente consultation jusque dans ses bases. Et le futur jardin est à présent contesté par toutes les associations de quartier, y compris celle qui avait fait pression pour l'adoption du projet Mangin. Déplorant le caractère tardif et brouillon du processus de concertation, elle milite au nom des riverains pour le maintien de parties du jardin actuel, ce que ne prévoit pas la dernière version approuvée par la Ville.

L'épicentre du grand Paris

L'affaire alimentée depuis près d'un demi-siècle par l'ancien ventre de Paris est donc loin d'avoir trouvé son épilogue. Les questions de fond que posent ce quartier à la ville, et donc son véritable potentiel, semblent chaque jour un peu plus enfouies sous les images médiatiques produites par la conception en pièces détachées d'un projet de surface dont même la faisabilité reste à démontrer. À la fois porte de Paris et épicentre de son agglomération, ce site durement marqué par la politique urbaine des années 1960 peut-il encore fournir à la municipalité de gauche une occasion d'engager la capitale dans une réflexion prospective sur le Paris métropolitain ? En attendant, elle pourrait bien se faire dérober cette opportunité par l'activisme tout terrain du nouveau président de la République. Quelques jours avant le jury du concours, en juin, celui-ci s'offrait le luxe de griller la politesse au maire en émettant à sa manière, dans un discours de portée nationale prononcé dans une commune de la périphérie nord, l'idée d'un grand Paris liant la ville centre à la première couronne de ses banlieues...